

enfants. Vers cette époque, le comte de Berlaimont fit l'acquisition du château.

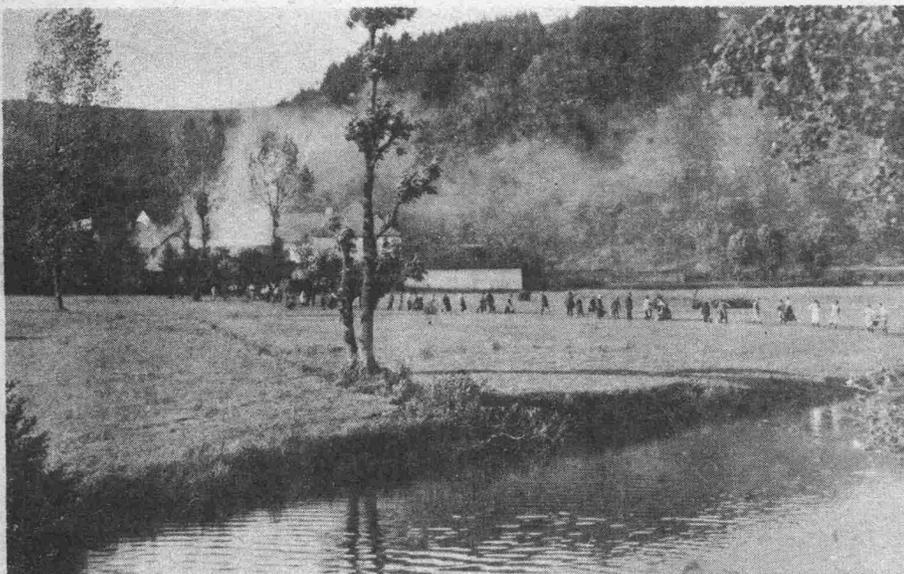
**Vianden.** — On trouve le nom de Vianden cité pour la première fois dans une charte de l'an 1124. Au 13<sup>me</sup> siècle, les comtes de Vianden étaient de très puissants seigneurs; ils régnaient souverainement sur 52 villages; plus de 30 fiefs relevaient de leur comté. Henri I, comte de Vianden et marquis de Namur, qui avait fondé à Vianden un couvent des Trinitaires, ainsi qu'une comanderie de Templiers à Rood, conduisit en 1248 une croisade, au cours de laquelle il se fit tuer. Un petit fils de Henri I, se laissa s'enlever le comté de Vianden par son oncle Philippe I. La maison de Vianden était alliée aux premières maisons d'Europe; l'épouse de Henri I était Marguerite de Courtenay, issue du sang royal de France; son père, Pierre de Courtenay, fut élu empereur d'Orient.

En 1335 s'éteignit, avec Godefroy III la ligne mâle des ducs de Vianden, et ses deux filles, Marie et Adélaïde, épousèrent, la première le comte de Spanheim, la seconde le comte Othon de Nassau. C'est ainsi que la seigneurie de Vianden passa à ces deux maisons.



Le Château de Stolzenburg.

Photo N. Thibor



Un incendie à Gemünd. — Les habitants formant une chaîne, se passent des seaux d'eau.

Photo Illustr. lux.

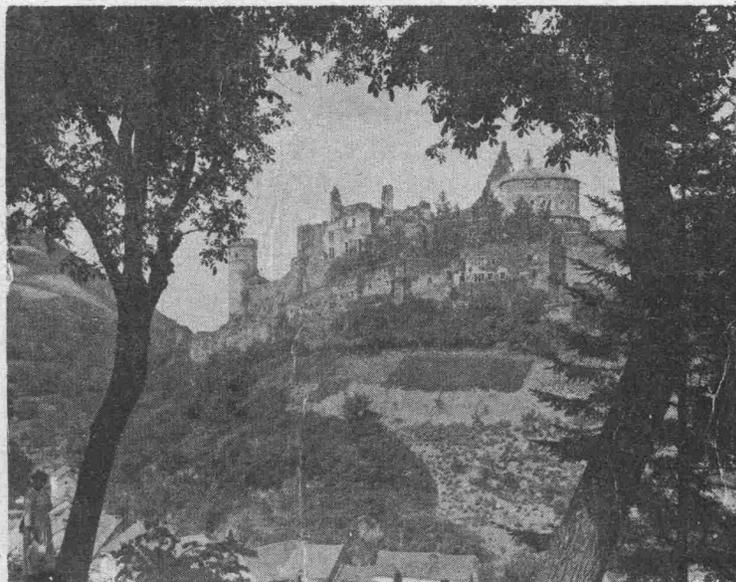
Jean I, fils d'Othon de Nassau, assista comme premier député de la noblesse, à l'assemblée des Etats de 1541, où Philippe de Bourgogne fut reconnu duc de Luxembourg. Engelbert, arrière petit-fils de Jean, fut gouverneur du Luxembourg en 1483. Un de ses successeurs, Guillaume I, fut le père de Guillaume le Faciturne.

Philippe II d'Espagne fit confisquer les biens de cette famille, et donna la seigneurie de Vianden en 1566 au comte de Mansfeld, mais les princes d'Orange rentrèrent plus tard dans leur héritage. Cet état des choses dura jusqu'en 1794. Pendant la Révolution française, le comté de Vianden fut sequestré au profit de la république Batave. En 1810, Napoléon en fit un majorat qu'il donna au baron de Marboeuf; les événements de 1814 firent partager ce domaine entre la Prusse et la „caisse d'amortissement"; quatre années après, le château fut vendu à un particulier de Vianden, qui le démolit en partie. Afin de conserver les derniers vestiges de ce monument unique, le roi grand-duc Guillaume II racheta en 1842 la ruine de la résidence de ses ancêtres. Aujourd'hui, le château fait partie des domaines privés de la Maison grand-ducale.



Le vieux pont de Stolzenburg.

Photo N. Thibor



Le Château de Vianden.

Photo N. Thibor